

Jean-Charles Bonenfant et l'« esprit » de la Confédération

19 décembre 2016

Salle Louis-Joseph Papineau (R.C. 172)

Assemblée nationale du Québec

PROGRAMME PRÉLIMINAIRE — SÉMINAIRE

OUVERTURE (9 H À 9 H 30)

Guy Laforest, professeur au Département de science politique de l'Université Laval

Patrick Taillon, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval

PARTIE I :

BONENFANT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE (9 H 30 À 10 H 30)

Gaston Bernier, directeur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale de 1994 à 2000

Magali Paquin, agente de recherche à la Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec

PAUSE-CAFÉ (10 H 30 À 10 H 45)

PARTIE II :

LES CONTEMPORAINS DE BONENFANT (10 H 45 À 12 H)

Simon Langlois, professeur associé et retraité au Département de sociologie de l'Université Laval : *Dualité canadienne selon Bonenfant et Falardeau*

Thomas De Koninck, professeur émérite à la Faculté de philosophie de l'Université Laval : *La Confédération, rempart contre le Grand État – De Koninck*

Commentaires : **Valérie Lapointe-Gagnon**, professeure adjointe d'histoire, University of Alberta, Campus Saint-Jean

DÎNER — LE PARLEMENTAIRE (12 H À 14 H)

PARTIE III :

LES TÉMOIGNAGES SUR BONENFANT (14 H À 16 H)

Guy Tremblay, professeur retraité à la Faculté de droit de l'Université Laval

Henri Brun, professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université Laval

Patrice Garant, professeur émérite à la Faculté de droit de l'Université Laval

Commentaires : **Jacques Deslauriers**, professeur associé à la Faculté de droit de l'Université Laval; **René Dussault**, avocat et juge à la retraite; **Pierre Issalys**, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval, **Denis Le May**, avocat et chargé de cours à la Faculté de droit à l'Université Laval, **Sylvio Normand**, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval.

MOT DE CLÔTURE (16 H – 16 H 15)

Guy Laforest, professeur au Département de science politique de l'Université Laval

Éric Montigny, directeur exécutif de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires.

Avec la collaboration de :

